

## DEMANDE D'ANNULATION ET/OU REMBOURSEMENT DES DROITS D'INSCRIPTION

A transmettre par voie postale au pôle des admissions et des inscriptions (adresse sur la page 2)

Coordonnées
Etat civil :   Madame   Monsieur   Numéro d'étudiant de Paris Nanterre :
Nom:
Prénom:
Adresse:
Code postal: Ville:
Téléphone : Courriel :
Règlementation
- L'annulation ne donne lieu au remboursement des droits de scolarité que si la demande complète est déposée au plus tard
le 30 septembre 2025 inclus pour toutes les formations et le 19 décembre 2025 pour les doctorats et CRFPA
- L'annulation supprime les droits liés aux services de l'université : cours, examens, bibliothèques
- Le simple fait de ne pas assister aux cours n'implique pas l'annulation de l'inscription. Sans annulation administrative, toute inscription reste valide et est comptabilisée dans le nombre d'années autorisé pour obtenir un diplôme même en cas de changement de discipline.
- Attention ! les étudiants boursiers qui souhaitent obtenir le remboursement des droits d'inscription ne sont pas concernés par ce formulaire. Ils sont invités à se mettre en relation avec le service accompagnement étudiants boursiers.
- Dans le cas d'un paiement des droits d'inscription en 3 fois (par CB), <u>le remboursement ne pourra être effectué qu'après l'encaissement de la 3ème échéance</u> .
- Si vous vous êtes déjà acquitté de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC), voir les modalités de remboursement CVEC : <a href="http://cvec-info.nuonet.fr/demander-le-remboursement-de-ma-cvec.html">http://cvec-info.nuonet.fr/demander-le-remboursement-de-ma-cvec.html</a>
Attention : Indépendamment des cas de transfert prévus à l'article 15, le remboursement des droits d'inscription des usagers renonçant à leur inscription dans un établissement public d'enseignement supérieur avant le début de l'année universitaire est de droit, <u>sous réserve d'une somme de 23 € restant acquise à l'établissement</u> au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription.
Partie à compléter par l'étudiant
<u>Inscription au diplôme suivant à Paris Nanterre en 2025-2026</u> :
Niveau: □L1 □L2 □L3 □LP □M1 □M2 □Doctorat □DU □AUTRES
Intitulé :
Formation à annuler en cas d'annulation partielle :
□ Demande le remboursement des droits d'inscription
Motif de l'annulation et/ou du remboursement :
□ Inscription dans un autre établissement de l'enseignement supérieur
□ Passage de la formation initiale à la formation continue □ Autres :
Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'annulation d'inscription et/ou de remboursement des droits de scolarité.
Date:

Pièces à fournir
□ Photocopie de votre pièce d'identité recto-verso
□ Carte d'étudiant <u>originale</u> de Paris Nanterre (copie si annulation partielle)
□ 1 enveloppe timbrée à votre nom et adresse
□ Cochez cette case si vous n'avez pas finalisé votre inscription (téléversement de toutes les pièces sur portail.parisnanterre.fr)
□ Relevé d'identité bancaire à votre nom
Partie réservée à l'administration
- Demande réceptionnée le :
- Annulation : □ Avec remboursement □ Sans remboursement
- □ Remboursement des droits pour le motif :
Gestionnaire:Signature et tampon:

UNIVERSITE PARIS NANTERRE
Pôle des admissions et des inscriptions
BATIMENT R. REMOND SALLE A02
200 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
92001 NANTERRE CEDEX